



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ⵓⵍⵏⵉⵙⵉⵏⵉ ⵏ ⵏⵓⵕ ⵏ ⵏⵉⵙⵓⵕ ⵏ ⵏⵉⵙⵓⵕ ⵏ ⵏⵉⵙⵓⵕ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/15/2024

Rabat, le 08 octobre 2024

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que M. *Abed Chagar* a déclaré avoir franchi, le 1^{er} octobre 2024, indirectement à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de *Colorado*, et ce suite à l'acquisition par la société *YAN SASU** de 644 705 actions *Colorado* au prix de 53 dirhams, sur le marché de blocs, auprès de *Colbert Finance*.

Suite à cette transaction, M. *Abed Chagar* déclare détenir une participation totale de 5,98% dans le capital de *Colorado*, répartie comme suit :

- Une détention directe de 320 000 actions *Colorado*, soit 1,98% du capital de ladite société ;
- Une détention indirecte, à travers la société *Yan SASU*, de 644 705 actions *Colorado*, soit 4% du capital de ladite société.

Dans les six mois qui suivent le franchissement du seuil précité, M. *Abed Chagar* envisage de poursuivre ses achats sur la valeur *Colorado*.

M. *Abed Chagar* déclare agir de concert avec la société *Yan SASU*.

* Société détenue à 100% par M. *Abed Chagar*

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
05 37 68 89 62
dfsp@ammc.ma



www.ammc.ma



/ammc



@ammc_news